



15ème législature

Question N° : 38279	De M. Christophe Blanchet (Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés - Calvados)	Question écrite
Ministère interrogé > Transformation et fonction publiques		Ministère attributaire > Transformation et fonction publiques
Rubrique > fonction publique de l'État	Tête d'analyse > Objectifs gouvernementaux d'accès au travail à distance des agents publics	Analyse > Objectifs gouvernementaux d'accès au travail à distance des agents publics.
Question publiée au JO le : 20/04/2021 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Date de renouvellement : 03/08/2021 Date de renouvellement : 04/01/2022 Date de renouvellement : 26/04/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Christophe Blanchet attire l'attention de Mme la ministre de la transformation et de la fonction publiques sur les mesures de renforcement du télétravail dans la fonction publique de l'État. Le Gouvernement avait annoncé la livraison de nombreux ordinateurs portables et que 100 % des agents de l'État devront être en mesure d'accéder à leur messagerie électronique, à distance, d'ici le 31 mars 2021. Il lui demande si 100 % des agents de l'État sont aujourd'hui en mesure d'accéder à leur messagerie depuis un autre lieu que leur poste de travail habituel. De plus, il souhaiterait connaître l'état d'avancement de la constitution du « stock stratégique d'ordinateurs portables », le taux de déploiement et d'installation effectivement réalisé, la répartition de ce stock dans les différentes administrations centrales et services déconcentrés ainsi que le coût moyen de ces ordinateurs (logiciel inclus). Enfin, il lui demande sous quel calendrier le Gouvernement déploie actuellement ces outils de télétravail à l'ensemble des agents du service public.